

Le Coran et la Sunna

<"xml encoding="UTF-8?">

Le Coran



Le Coran est le livre saint de l'Islam. Il est la parole de Dieu, est, par dogme, incréé, éternel et inimitable. Il est au cœur de la pratique religieuse de chaque croyant. Les versets du Coran ont été révélés par Allah au Prophète Mohammed (saw) par l'intermédiaire de l'Archange Gabriel.

La révélation s'étend sur une période de vingt-trois ans.

Il est le premier livre à avoir été écrit en arabe, langue qu'il a contribué à fixer. Le Coran est divisé en chapitres appelés sourates, au nombre de 114 et débutant par la première sourate appelée Al Fatiha. Ces sourates sont elles-mêmes composées de versets nommés ayat.

Le Coran est authentique, infaillible et inimitable. Il fût révélé dans la langue arabe la plus sublime à une époque où les Arabes étaient réputés pour leur haut niveau d'éloquence. Le Coran surpassa les plus grands poètes alors que le Prophète Mohammed (saw) était connu pour être un homme ne sachant pas parfaitement lire et écrire.

: Le Coran lui même témoigne de son inimitabilité

dis : " Si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à »
ce Coran, ils ne produiraient rien qui lui ressemble, même s'ils s'aidaient mutuellement." » Le
Coran (XVII ; 88)

« Si vous êtes dans le doute au sujet de ce que nous avons révélé à notre serviteur, apportez-
nous une sourate semblable à ceci ; appelez vos témoins autres que Dieu, si vous êtes
véridiques.

« Si vous ne le faites pas — et vous ne le ferez pas — Craignez le feu. » Le Coran (II ; 23-24)

« En vérité c'est Nous qui avons fait descendre sur toi le Coran graduellement. » Le Coran (Al
Insân, 76 : 23)

Il aborde tout les sujets et donne aux musulmans une ligne de conduite par rapport aux
différents aspects qui touche la foi et la société. Ainsi le Coran parle de spiritualité, de
politique, des différents aspects de la vie social comme le mariage, le divorce, l'héritage, les
droits et devoirs des hommes et des femmes, apportant une solution aux différents problèmes
par une jurisprudence religieuses, civiles et pénales qui serviront de base au droit Musulman.
Certains versets abrogent et complètent ou remplacent d'autres versets. C'est le cas en
matière de testament, du nombre de femmes du Prophète (saw), de l'alcool etc ...

Le Coran relate également dès le 6eme siècle de faits scientifique établit bien plus tard par les
sciences dites modernes.

L'authenticité du Coran est établit. Le Coran que nous possédons aujourd'hui est exactement le
même qui fût révélé au Prophète Mohammed (saw).

Contrairement à la Torah ou la Bible, qui ont au cours de l'histoire subît des additions, des
soustractions et meme des falsifications, le Coran est resté inchangé et ne changeras jamais,
mémorisé des la premiere generation de Musulmans dont fesait partie l'Imam Ali ibn Abu Talib
(s) qui se serait opposé à toute forme de modification du Livre Saint.

< Nous avons fait descendre le Rappel ; Nous en sommes les Gardiens > (Sourate al Hijr, 15:
9)

Certains intellectuels ou savants ont voulu démontrer le contraire, mais face à la faiblesse de leurs argumentations, ce point de vue n'a pas été retenu. Aussi bien les Sunnites, que les Chiites via le Madhab (Ecole Juridique Religieuse) de Ahl El Beyt qui représente les véritables Chiites sont d'accord sur l'authenticité du Coran.

La Sunna

La deuxième source du Musulman est la Sunna c'est à dire la Tradition du Prophète

Pour éviter de mélanger les paroles du Prophète Mohammed (saw) à la Parole d'Allah qu'est le Coran, comme l'on fait les Chrétiens avec la Bible, en mélangeant les paroles attribuées à Dieu, à Jésus, mais aussi les témoignages des apôtres qui donnent finalement une vision historique entraînant de grande confusion, les paroles, actions et conseils du Prophète Mohammed (saw) ont été séparés du Coran pour former la Sunna, sa Tradition.

Le Coran est un livre purement spirituel qui forme la foi et la loi du Musulman au cours de sa vie, et non pas un livre historique dans lequel le Prophète (saw) ou ses Compagnons peuvent mélanger leurs paroles. C'est un fait important qui a garanti au Coran son authenticité.

La Sunna aide à mieux comprendre le Coran et sert d'exemple basé sur la vie quotidienne du Prophète (saw).

: Elle rassemble

La biographie du prophète de l'Islam *

* Ses paroles, ses actions, ses approbations implicites ou explicites, qui constituent les hadiths

* Ses qualités morales personnelles

* Les chroniques des événements auxquels le prophète a participé (batailles, exil, rencontres, etc.) ainsi que leur contextualisation * Les sources des hadiths (soit la chaîne de personnes

ayant rapporté la tradition) ainsi que les opinions et biographies des personnes qui ont rapporté ces hadiths

* La connaissance des hadiths abrogés et abrogeant,

* La connaissance des hadiths qui posent des problèmes de compréhension.

La Sunna, seconde source législative de l'Islam, associée aux règles législatives du Coran qui est la première source de la loi, permet de définir la loi islamique, les pratiques religieuses surrogatoires (non obligatoires) comme la prière ou le jeûne, hors du contexte des cinq piliers.

Elle permet également de comprendre des versets du Coran en servant d'exégèses.

Les Hadiths

Comme expliqué plus haut, les paroles, actes et approbations du prophète Mohammed (saw) sont les hadiths, qui constituent la Sunna. Le hadith est rapporté par un muhaddith, le transmetteur de hadith, c'est l'un des chaînons de l'isnad (Chaîne de transmission) qui permet d'évaluer la fiabilité d'un hadith.

Après la disparition du Prophète Mohammed (saw), notamment à partir de la dynastie des Ommeyyades de nombreux faux hadiths furent forgés et attribués au Prophète (saw) à des fins plus politique que religieuse. Près de 700 milles hadiths furent recensés, dont beaucoup suspects ou faux. Les savants Musulmans durent mettre en place une véritable " Science du Hadith " pour différencier les vrais hadiths des faux qui ont souvent alimentés l'opposition entre Sunnites et Chiïtes.

Ces hadiths sont classés par les spécialistes des sciences du hadith par degré de recevabilité. "Authentiques" ou "Acceptables", d'autres étant simplement rejetés. Les hadiths authentiques sont rapportés avec les chaînes des témoins.

(* Recevables (Maqbûl

Sacrés (Qudsi) Ces hadiths sont considérés comme rapportant la parole divine par le biais .1

du prophète Mohammed (saw)

2. Authentiques (Sahîh)

3. Notoires (Mutawâtir)

4. Bons (Hasan)

(* Irrecevables (Mardû

Faibles (Dha'îf) Ces hadiths ont une chaîne de transmission fragile. .1

2. Inventés (Mawdhu) Ces hadiths sont faux et ne possèdent aucune chaîne de transmission,
.même faible